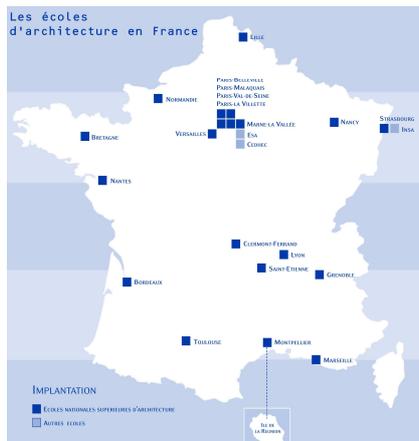




Présentation de la formation
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture et Formation Professionnelle Continue



20 Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture en France

- ENSA-Bordeaux / ENSA-Bretagne / ENSA-Clermont-Ferrand
- ENSA-Grenoble / ENSAP-Lille / ENSA-Lyon / ENSA-Marne-la-Vallée
- ENSA-Marseille / ENSA-Montpellier / ENSA-Nancy / ENSA-Nantes
- ENSA-Normandie / ENSA-Paris-Belleville / ENSA-Paris-Malaquais
- ENSA-Paris-Val-de-Seine / ENSA-Paris-La Villette / ENSA-Saint Etienne
- ENSA-Strasbourg / ENSA-Toulouse / ENSA-Versailles

5 Ecoles proposent une Formation Professionnelle Continue

- ENSA-Lyon
- ENSA-Marseille
- ENSA-Montpellier
- ENSA-Nantes
- ENSA-Strasbourg

Les FPC s'adressent essentiellement aux collaborateurs d'architectes souhaitant obtenir le Diplôme d'État d'Architecte. Ils peuvent compléter cette formation par une HMONP.

Quart Sud-Est et FPC de l'ENSA-Marseille

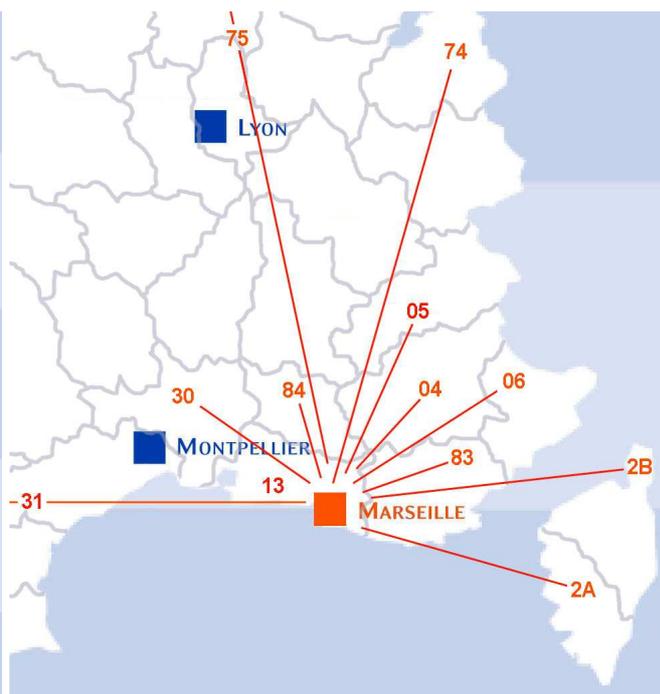
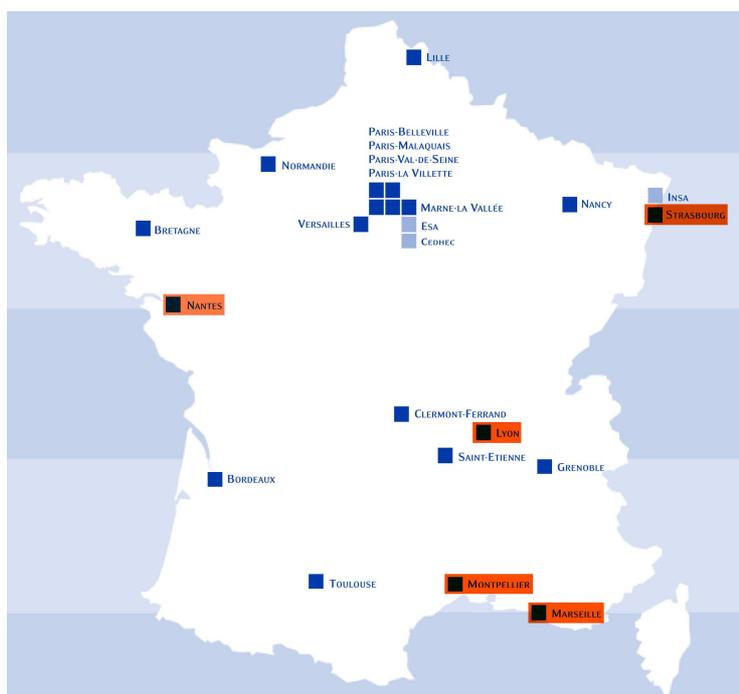
Il y a 3 écoles qui proposent une FPC dans le quart Sud-Est : à Lyon, à Marseille et à Montpellier.

La FPC de l'ENSA-Marseille en quelques chiffres :

- Nombre d'heures : Licence : 900h / Master 900h.
- 1 rentrée tous les 2 ans (...2010, 2012, 2014...), avec pour objectif à moyen terme de rentrer tous les ans.
- Présence à l'école : les vendredis + 2 samedis/semestre. Sauf dernière année, voir ci-dessous.
- 18 stagiaires maxi/promotion.
- Particularité : enseignements et enseignants, fortement liés à la Formation Initiale, dernière année et PFE en immersion dans la Formation Initiale.

Rayonnement de la FPC de l'ENSA-Marseille

Depuis plus de 15 ans, l'école de Marseille accueille des stagiaires venant de Marseille et alentours, de la région PACA, mais aussi de Corse, de Haute-Garonne, de Savoie, de Paris et même d'Italie.



Profil : la FPC de l'ENSA-Marseille

La FPC-Profil est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'Etat d'Architecte.

Depuis sa création, en 1992, 7 promotions ont été accueillies et une cinquantaine d'architectes issus de cette formation ont été diplômés (DPLG, puis ADE depuis 2005). Promotions successives : P01 : 1992-1996 ; P02 : 1996-2000 ; P03 : 2000-2004 ; P04 : 2004-2008 ; P05 : 2008-2012 ; P06 : 2010-2014 ; P07 : 2012-2016.

Le cursus complet jusqu'au Diplôme d'État d'Architecte s'organise en 4 ans. Les stagiaires intègrent l'équivalent de la 2^e année du 1^{er} cycle conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ou la 1^{ère} année du 2^e cycle conduisant au Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master.

La formation peut être suivie et complétée par une autre formation, à l'ENSA-Marseille ou ailleurs, comme : une HMONP (Habilitation à exercer la Maîtrise d'œuvre en son Nom Propre, d'une durée d'un an) ; un diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture ; un doctorat en architecture, etc.

S'engager dans une Formation Professionnelle Continue demande un engagement sérieux, de 4 à 5 ans, si le stagiaire poursuit par une HMONP. Car parallèlement à l'activité professionnelle, avec ses propres exigences, s'ajoute les contraintes d'ordre personnelles et parfois familiales. Or, le stagiaire doit énormément s'impliquer dans la formation académique et produire un travail conséquent, en plus des heures officielles et encadrées, en ce qui concerne le travail personnel. Cet investissement de longue haleine, est à la base de la réussite de la formation. Cet engagement doit donc être murement réfléchi.

Objectifs de la formation

Les enseignements des 2 cycles assurent une progressivité des acquisitions. Ils sont organisés autour du projet d'architecture et des disciplines qui concourent à l'architecture.

La formation, consiste à transmettre aux stagiaires un savoir « académique » leur permettant de maîtriser la pratique du projet. Dans cette optique, l'apprentissage ne reproduit pas le « projet d'agence », mais se positionne dans une situation théorique, le « projet d'école », mettant l'accent sur la conception du projet architectural et urbain.

Le 1er cycle est le moment du déconditionnement et du regard critique sur les réflexes du « faire », acquis en entreprise. Il doit, en outre, permettre aux stagiaires d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale ;
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent ;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

Le 2e cycle est le moment de l'élaboration du nouveau positionnement professionnel personnel faisant suite aux acquisitions théoriques. De plus, il doit permettre au stagiaire :

De maîtriser :

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture ;
- la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;
- la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

De se préparer :

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ;
- à la recherche en architecture.



Organisation des enseignements

La formation est organisée en 2 cycles :

- Le 1er cycle comporte 900h encadrées, sur une durée de 2 ans, réparties en 16 unités d'enseignement et conduit au Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.
- Le 2e cycle comporte 900 h encadrées, sur une durée de 2 ans, réparties en 8 unités d'enseignement et conduit au Diplôme d'Etat d'Architecte conférant le grade de Master.

La FPC est composée de 2 formations complémentaires :

- **Une formation académique** : de 4 ans (8 semestres) apportant les éléments théoriques indispensables à la formation d'un architecte. L'année universitaire s'organise sur 36 semaines. Les cours ont lieu les vendredis + 2 samedis par semestre en Licence et en première année de Master ; puis s'adapte au rythme des studios de projet et des séminaires de la Formation Initiale, la dernière année. Un voyage pédagogique obligatoire de 4 à 5 jours est organisé chaque année. Tous les cours sont obligatoires.

La particularité de la FPC-Profil est d'être fortement liée à la Formation Initiale. Elle l'est par :

- Ses enseignements : Le programme pédagogique (depuis 2012-13) a des contenus proches de la FI, mais adaptés à la FPC. De plus, certains cours sont partagés, comme l'Histoire de l'Architecture en 1^{ère} année ;
- Ses enseignants : La quasi totalité interviennent en FI et en FPC ;
- Certains voyages pédagogiques, pendant lesquels, étudiants de FI et stagiaires de FPC, partent ensemble.
- La dernière année, celle du diplôme, est commune entre FI et FPC. Les stagiaires de la FPC sont donc complètement intégrés à la Formation Initiale pour l'obtention du diplôme commun d'architecte (ADE).

La formation académique comporte 4 champs disciplinaires + 1 interface, ensemble cohérent, identique dans sa structure, à celui de la Formation Initiale :

- . Théorie & Projet (champs TPCAU & VT)
- . Art & Représentation (champs ATR)
- . Construction & Environnement (champs STA)
- . Histoire & Société (champs HCA & SHS & VT)
- . Interface : Croisement des disciplines (TPCAU/ATR, TPCAU/STA, TPCAU/HCA-SHS-VT)
- **Une formation pratique** : « *activité professionnelle exercée pendant toute la durée de la formation sous l'autorité d'un architecte ou d'un bureau d'architectes* », effectuée parallèlement à la formation académique, d'une durée de 4 ans également. Elle complète l'acquisition des « savoirs » théoriques par l'apprentissage du « faire », par la pratique, dans le cadre de l'immersion professionnelle.

La formation pratique comporte 5 aspects, reflets de la formation académique, mis en situation :

- . Projet (conception : démarche projectuelle, références, etc.)
- . Communication projet (2D, 3D, écrite/orale, aux différentes phases : conception, marchés, publication, etc.)
- . Ingénierie (relations avec BET : structure, fluides, etc.)
- . Autres acteurs (relations avec : maître d'ouvrage, usagers, entreprises, etc.)
- . Chantier (concrétisation, adaptation, relations MOE/MOA/entreprises, organisation, etc.)

L'ensemble est formalisé au travers d'un Rapport d'Activité Professionnelle, remis à chaque fin de cycle. C'est le moment, pour le stagiaire, d'avoir un regard critique et réflexif sur sa pratique, en relation avec son apprentissage théorique à l'école.

C'est l'ensemble de ces 2 formations qui assure la qualité de la FPC. L'objectif à terme, pour le stagiaire devenu architecte, est que la pratique nourrisse la théorie et que la théorie nourrisse la pratique.

La délivrance du Diplôme d'Etudes en Architecture (Licence), puis, du Diplôme d'Etat d'Architecte (Master) est soumise à l'obtention de l'ensemble des ECTS, correspondant aux enseignements, de chaque cycle, dispensés à l'école, ainsi qu'à la justification de 5 ans d'activité professionnelle en Licence et de 7 ans en Master.



Recrutement

Conditions d'accès

Le 1er cycle des études est ouvert aux candidats justifiant d'une activité professionnelle antérieure dans les domaines de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace, d'une durée de :

- 4 ans avec un Bac + 2 ;
- 6 ans avec le Bac ou un diplôme équivalent ;
- 8 ans pour les autres candidats.

Le 2e cycle des études est ouvert aux candidats titulaires :

- soit d'un diplôme de 2e cycle des études d'architecture (ancienne réforme, cycle DPLG) ;
- soit du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ;
- soit d'un titre français ou étranger admis en dispense ou équivalence du diplôme d'études en architecture.

Dans tous les cas, l'activité professionnelle requise à l'entrée en FPC doit comprendre au moins 3 ans, équivalent temps plein, dans les domaines de l'architecture, sous l'autorité d'un architecte ou en partenariat avec un architecte ou un bureau d'architectes. Cette condition est appréciée par la directrice de l'école après avis de la Commission de Validation des Etudes, expériences professionnelles ou acquis personnels.

L'admission est également soumise à la réussite aux épreuves d'entrée, ci-dessous détaillées.

Epreuves d'entrée

Le dossier de chaque candidat est soumis à l'examen préalable de la Commission de Validation des Etudes, expériences professionnelles ou acquis personnels, composée de 5 enseignants + 5 architectes en exercice. La sélection se fait sur examen du dossier et, éventuellement, entretien.

Admissibilité

- Une épreuve de vérification de l'aptitude du candidat au projet d'architecture à partir d'un dossier comportant des documents écrits et graphiques : élaboration d'une esquisse et rédaction d'une note de présentation (coefficient 8 ; durée 8 heures) ;
- Une épreuve de culture générale portant sur l'histoire de l'architecture, de la ville et de l'art, à partir de documents iconographiques ou écrits (coefficient 3 ; durée 3 heures) ;
- Un test d'évaluation du niveau du candidat en mathématiques appliquées à la construction (coefficient 2 ; durée 2 heures).

Le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble de ces épreuves pour être déclaré admissible. Jury à huis clos composé d'enseignants de la FPC : architectes, ingénieur, plasticien, historien.

Admission :

- Une épreuve orale, notée de 0 à 20, comportant un exposé sur le thème de l'architecture et de son environnement culturel, économique et social, suivi d'un entretien avec les membres du jury, composé de : 2 enseignants de la FPC + 2 enseignants de la FI + 2 architectes en exercice.

Le candidat doit obtenir une note finale supérieure ou égale à 10/20 (moyenne de la note de l'écrit et de l'oral) pour être accepté dans la formation.

Préparation aux épreuves d'entrée

Afin de se familiariser avec la culture architecturale, les futurs candidats aux épreuves peuvent :

- Consulter en ligne sur le site de l'école : sujets antérieurs, bibliographie thématique, etc.
- Exclusivement les années où des épreuves d'entrée sont organisées, obtenir le statut d'auditeur libre, pour suivre les cours d'Histoire de l'Architecture de 1^{ère} année de la Formation Initiale. Dans la limite de 5 places disponibles. Le suivi de ces cours n'augure en rien la réussite aux épreuves et n'exonère pas les candidats admis en FPC, de suivre à nouveau ces cours, l'année d'entrée dans la formation.

ATTENTION ! Actuellement, l'école fait une rentrée tous les 2 ans (2010, 2012, 2014...)

Droits d'inscription, à titre d'exemple pour l'année 2013-14

Les frais pédagogiques annuels fixés par le Conseil d'Administration de l'ENSA-Marseille s'élèvent à **1 893 euros** pour les stagiaires qui s'auto-financent et à **3 786 euros** pour les stagiaires passant par le biais de leur entreprise, pouvant bénéficier d'une prise en charge totale par un organisme de financement. Dans l'hypothèse où la prise en charge n'atteint pas 3 738 euros, l'étudiant paie la différence dans la limite maximale de 1 893 euros. Ce tarif sera révisé annuellement sur la base de l'indice général des prix à la consommation (hors tabac). Ces coûts sont nets de taxe, l'école n'étant pas assujettie à la TVA.

Certains organismes paritaires acceptent de compenser la perte de salaire liée au temps passé en formation. Il vous est donc conseillé, avant même la réussite à l'examen d'entrée, de vous adresser à des organismes de financement susceptibles de prendre en charge les coûts d'inscription (Fongécif, OPCA., Fifpl, Fafiec).

Architecte Diplômé d'Etat et après...

| FPC-Profil | 2004/2005 | 2005/2006 | 2006/2007 | 2007/2008 | 2008/2009 | 2009/2010 | 2010/2011 | 2011/2012 | 2012/2013 | 2013/2014 |
|--|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|------------------|
| 1er cycle Licence | P04 | P04 | | | P05 | P05 | P06 | P06 | P07 | P07 |
| Nbre d'inscrits en 1ère année (S3-FPC/S4-FPC) | 20 | | | | 18 | | 16 | | 14 | |
| Nbre d'inscrits en 2e année (S5-FPC/S6-FPC) | | 20 | | | | 15 | | 16 | | 11 dont 1 P06 |
| Taux de réussite en 1ère année (sur base nbre d'inscrits ayant entièrement validé la 1ère année) | 19 soit 95 % | | | | 15 soit 83 % | | 16 soit 100% | | 12 soit 86% | |
| Taux d'abandon en 1ère année (abandon = absence de note à tous les examens et/ou contrôle continu) | 0% | | | | 0% | | 0% | | 14% | |
| Taux d'exclusion en 1ère année | 0% | | | | 0% | | 0% | | 0% | |
| Taux de réussite en 2 ans (sur base nbre d'inscrits dans l'école à N-3 ayant obtenu leur diplôme) | | 19 soit 95 % | | | | 14 soit 78 % | | 14 soit 88% | | à venir |
| Taux de poursuite en 2e cycle | | 100% | | | | 79% | | 100% | | à venir |
| 2e cycle Master | | | P04 | P04 | | | P05 | P05 | P06 | P06 |
| Nbre d'inscrits en 4e année (S7-FPC/S8-FPC) | | | 20 dont 1 P03 | | | | 11 | | 14 | |
| Taux de réussite en 4e année (nbre d'inscrits ayant réussi le passage en 5e année) | | | 19 soit 95 % | | | | 10 soit 91 % | | 100% | |
| Taux d'abandon en 4e année (abandon = absence de note à tous les examens et/ou contrôle continu) | | | 0% | | | | 9% | | 0% | |
| Nbre d'inscrits en 5e année (S9-FPC/S10-FPC) | | | | 20 | | | | 13 | | 14 |
| Taux de réussite en 5e année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme) | | | | 15 soit 75 % | | | | 10 soit 77 % | | à venir |
| Nbre d'étudiants ayant poursuivis des études (HMONP, post-diplôme, doctorat, etc.) | | | | | 3 | 4 | 1 | | 2 | |

Réussite au PFE depuis 2008

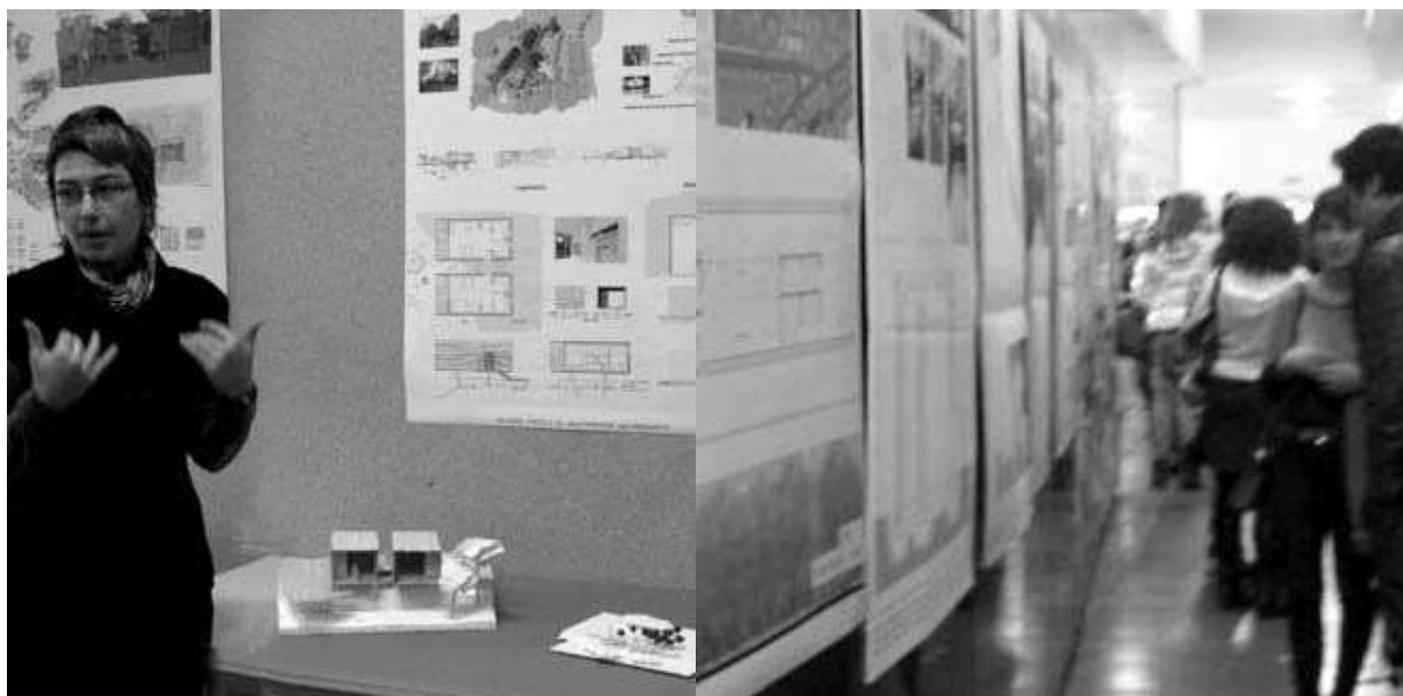
Promotion P04 : 75% ; Promotion P05 : 77%.

HMONP

Pour exercer en libéral, une formation en vue de l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP) est proposée à tout Architecte Diplômé d'État. Cette formation est également possible à l'ENSA-Marseille, mais le stagiaire diplômé ADE de l'école, peut l'effectuer dans une autre école de son choix. Cette habilitation permet, notamment, l'inscription à l'Ordre des Architectes pour l'exercice de la profession en libéral. Architectes ADE ayant complétés leur FPC par une HMONP, à l'ENSA-Marseille : 2008/09 : 3 ; 2009/10 : 4 ; 2010/11 : 1 ; 2012/13 : 2 ; 2013/14 : 2.

Autres formation complémentaires

Anciens stagiaires FPC, diplômés ADE à l'ENSA-Marseille ayant optés pour une autre formation complémentaire : A ce jour, aucun n'ont suivi une autre formation.



Services aux étudiants

Les stagiaires de la FPC ont accès aux mêmes services que tous les étudiants de l'ENSA-Marseille.

Bibliothèque / Vidéothèque

Fond spécialisé en Architecture et Arts-Plastiques. En libre-accès sur place et/ou en prêt : ouvrages, revues, vidéo-cassettes, DVD et CD-Rom, travaux d'étudiants, dossiers documentaires.

Labo info

1 salle de travail composée de 24 postes + 1 salle d'impression composée de 2 traceurs et de 4 imprimantes laser couleur/N&B.

Labo photo et audiovisuel

Labo photo : Matériel divers (éclairage, vue, etc.) à disposition. Géré par l'association étudiante INACTIC.
Atelier audiovisuel : Matériel de captation audio et vidéo à disposition.

Labo maquette

1 salle des machines + 1 salle de travail composée de nombreuses tables pour travailler, assembler, coller, etc. Matériel pour maquette selon disponibilités (carton, colle, etc.)

Reprographie

Photocopieurs, relieuses, etc.

Réseaux

Réseau WiFi dans toute l'école.

Vie étudiante

Mon'Archi BDE (Bureau Des Etudiants)

Le BDE organise des manifestations culturelles et festives pour les étudiants de l'école.

CVE (Conseil de Vie Etudiante)

Lien entre les étudiants et les instances de l'école (CPR et CA) et BDE. Diffusion de l'architecture auprès des écoles, tutorat...

Kopeck

Coopérative étudiante mettant en vente un peu de matériel au sein de l'école.

Conférences et expositions

Par ailleurs, l'école organise régulièrement des expositions et propose un cycle annuel de conférences, plus des conférences liées aux problématiques développées dans les Départements de Master (dates des expositions, programme et films des conférences : www.marseille.archi.fr).



1. Théorie & Projet (TPCAU-VT)

1.1. Théorie

Le cours de théorie explore le monde des idées, de la pensée, au travers d'écrits d'architectes, en relation avec la production architecturale attenante. Le cours a pour double ambition de nourrir la réflexion personnelle de l'étudiant et de nourrir son processus de conception lors du studio de projet.

S3-FPC TP1 – 16h : Théorie du projet 1

Processus de conception, généalogie du projet. Plans, géométrie. Mesures, échelle, proportions. L'espace architectural. Les éléments de l'espace architectural (sol, mur, plafond, seuil, lumière).

S4-FPC TP1 – 16h : Théorie du projet 2

. Culture architecturale, histoire et modèles dans la pratique du projet. Matériaux et systèmes constructifs. Le projet. Composition-Conception-Process. Le lieu.

S5-FPC TP1 – 16h : Théorie de l'architecture

Habiter. Equipement & espace public. Théorie de l'architecture. Construire sa propre théorie. De la théorie au projet. Outils conceptuels.

S6-FPC TP1 – 16h : Théorie de la ville

Naissance de l'urbanisme. Ville historique. Ville moderne. Ville générique. Projet urbain. Espace public.

1.2. Projet

La formation d'architecte, que ce soit en FI comme en FPC, est centrée sur le projet. L'apprentissage et la maîtrise de la démarche de projet se fait par la pratique du projet (« composition ») et par l'analyse architecturale (« décomposition »). Voir chapitre 5 « Interfaces ». Alimentés par les cours de théorie, les studios proposent une approche théorique du projet, le « projet d'école », éloigné du « projet réel », pour permettre d'en moduler la complexité et les enjeux et de cibler les apprentissages. Cette approche volontairement théorique et donc souvent déroutante pour les stagiaires, est aussi un moyen de les déconditionner des automatismes liés à la production d'agence, soumise au temps, à la rentabilité, etc.

Licence

Déconditionnement des réflexes du « faire »

S3-FPC TP2 – 80h : 9 cases / Matériaux d'architecture, matériaux du projet

1°/ 9 cases : L'exercice introduit le concept d'architecture car il implique un problème théorique fondamental : la génération du plan qui précède le volume et l'espace. Passage d'un schéma abstrait vers une structure formelle présupposant une stratégie de projet. Expérimentation du carré à 9 cases : selon la méthode modulaire des épaisseurs et des intervalles, en plan et dans l'espace et à travers trame, poteau, poutre, centre, périphérie, sol, dilatation, tension, compression.

2°/ Matériaux d'architecture, matériaux du projet : Réinterprétation de « la maison pour artisan » de LC, en bois et brique uniquement, dans la logique constructive de ces matériaux. Travail d'expérimentation exclusivement en maquette : structure, matériaux, matérialité, lumière. De la mise en œuvre logique de la matière naît le processus de projet. Manipulation spatiale.

S4-FPC TP2 – 80h : Logiques génératrices d'architecture

Au travers d'un programme simple (habiter, non situé), puis plus complexe (apprendre, situé), explorer au choix l'un des thèmes : pièce-volume (Raumplan - Loos) ; pièce-signe (plan libre – Le Corbusier, Mies) ; pièce-structure (structure/espace - Kahn).

Phase 1 : Pour « habiter », constituer des couples d'usage. Identification des rapports entre les 2 éléments de chaque couple. En conservant ses rapports, assemblage de l'ensemble pour constituer la maison.

Phase 2 : Réinvestissement d'un des rapports explorés pour concevoir une école élémentaire.

Architecture

S5-FPC TP2 – 80h : Habiter & densité

Le thème du studio est « la densification de la ville, la logique du territoire ». Le territoire faisant le lien entre « architecture-ville-paysage », 3 éléments indissociables. De plus, le territoire est le support des installations humaines, du point de vue des conditions économiques, sociales, juridiques... c'est-à-dire, les « matériaux de l'architecture ». Le logement en tant qu'élément fondateur de la ville est le programme à retenir en priorité, sa définition sera revue au cas par cas et pourra y être associés des équipements suivant les opportunités données par le site et la logique du projet.

S6-FPC TP2 – 80h : Equipement & espace public

Un équipement, c'est d'abord un programme, plus ou moins complexe, qu'il faut décrypter, voire réécrire. Ce programme s'adresse d'abord aux usagés et plus loin, à la ville. Entre équipement de quartier, « grande salle » de la ville et Bigness, ce n'est pas seulement la taille qui change, c'est aussi et surtout le rapport au contexte et donc à la faculté qu'à ce type de programme à développer de l'espace pour le public, de différents types et à différentes échelles, pour la ville ou pour lui-même.

La constitution urbaine de la métropole marseillaise, des divers noyaux villageois aux nouveaux quartiers d'Euromed, offre la possibilité d'explorer les différentes échelles de l'équipement et de son rapport à l'urbain.

Master

Architecture et ville

S7-FPC Projet & séminaire – 179h : Patrimoine, préexistence & réhabilitation

Centre historique, patrimoine XXe siècle, patrimoine monumental... Le studio explore la transmission des formes et la mutation des usages, par la réhabilitation de l'ancien ou la greffe contemporaine sur existant. Il se déroule en 3 temps : relevé, diagnostic, projet. Le séminaire dispense les cours théoriques nécessaires à l'élaboration du projet : notion de patrimoine, valeurs des monuments, réglementation, doctrine, etc. Divers intervenants de champs différents : architectes, ingénieur, sociologue.

S8-FPC Projet & séminaire – 179h : Projet urbain

Acquérir un corpus de savoirs et des outils d'analyse nécessaires à la compréhension d'un territoire. Développer des outils méthodologiques et projectuels permettant d'élaborer des projets urbains et architecturaux inscrits dans leur environnement. Travail sur les articulations entre différentes échelles du projet (territoire, projet urbain, projet architectural). Divers professionnels, de différentes disciplines (géographie, droit, etc.), interviennent en séminaire et nourrissent ainsi le projet par des regards croisés.

Intégration à la Formation Initiale : choix d'un département

S9 Projet & séminaire - 248h : Au choix : AVT, H21, LAB 43, FAB. Voir programme FI.

S10 Projet de PFE - 164h : Au choix : AVT, H21, LAB 43, FAB. Voir programme FI.

. AVT (Architecture Ville Territoire) : L'architecture ne se conçoit pas en dehors du contexte urbain et territorial et ne se limite pas à la fabrique de l'édifice.

. FAB (La Fabrique du projet) : Centré sur le processus de conception du projet, la production d'une pensée. Exploration par l'expérimentation spatiale théorique ou dans l'établissement de rapports à la préexistence.

. H21 (Habiter le 21^e siècle) : Habiter le monde, penser la décroissance au 21^e siècle. Méthodes et stratégies de projet fondées sur des rencontres interdisciplinaires.

. LAB 43 (Laboratoire 43) : Ancrage méditerranéen, démarche de projet dans une approche du réel, approche expérimentale par une pratique critique du projet.

1.3. Rapport d'Activité Professionnelle

Les étudiants doivent produire un Rapport d'Activité Professionnelle à chaque fin de cycle.

S3-FPC TP3 – 10h, S4-FPC TP3 – 10h, S5-FPC TP3 – 10h, S6-FPC TP3 – 10h : Le 1^{er} est orienté sur les expériences professionnelles passées. Il mène une réflexion et une analyse sur le parcours propre à l'étudiant et développe un retour critique sur son expérience et sa pratique professionnelle.

S7-FPC TP3 – 10h, S8-FPC TP3 – 10h, S9-FPC RAP – 10h, S10-FPC RAP – 10h : Le 2^e est orienté sur la question du renouvellement de la pratique professionnelle induit par la formation. C'est l'occasion de réfléchir à l'articulation entre pratique professionnelle et acquis théoriques et de développer de façon prospective les aspirations à l'issue de la formation (modification du mode d'exercice, des méthodes de projets, des problématiques abordées, etc.). Orientation possible vers la HMONP.



2. Art & Représentation (ATR)

2.1. Expression Plastique

S3-FPC AR1 – 29 à 35h (modulé avec S3-FPC AR2) : Expression plastique 1

Acquisition des différents outils de la représentation. Appréhender le dessin dans ses différentes formes comme outil analytique et prospectif. Assimiler les différentes techniques relevant du dessin d'observation par des exercices classiques : savoir prendre des repères dans l'espace, relever des rapports de proportion, des contrastes de valeurs, savoir cadrer, composer, etc.

Projet plastique alimenté par l'Histoire de l'Art. Réinvestir ces notions dans un projet de volume où commence à se mettre en place une méthodologie de recherche plastique convoquant différents outils de représentation : maquette, photo, dessin, modélisation 3D, dans une intention d'hybridation et de complémentarité.

S4-FPC AR 1 – 20h + 16h : Expression plastique 2 (analyse)

Analyse plastique (voir chapitre 5.1), puis réinvestissement d'une problématique dégagée dans l'analyse pour concevoir un projet plastique : assumer un parti pris ; mener un projet de la phase de recherche jusqu'à élaborer une stratégie de rendu ; utiliser avec pertinence les différents outils de représentation acquis.

S5-FPC AR1 – 32h : Expression plastique 3

Articuler les enjeux des champs constructifs et ceux de l'expression plastique. Assumer un parti pris plastique. Utiliser avec pertinence les différents outils de représentation acquis. Savoir réinvestir les spécificités des mises en œuvre techniques dans l'élaboration d'une composition plastique.

S6-FPC AR1 – 20h : Expression plastique 4

1/ Le dessin à dessein. Mettre à profit les techniques et savoirs acquis pour trouver une mise en forme du croquis d'architecte plus personnelle ; celle-ci étant au service du projet. 2/ L'écriture et la communication orale du projet.

2.2. Mode Conventionnel de Représentation

S3-FPC AR2 – 0 à 6h (modulé avec S3-FPC AR1) : Ce cours vise à remettre à niveau les étudiants dans le domaine de la représentation par le dessin géométral, propre à l'architecture et aux moyens de résoudre des problèmes liés à la géométrie du bâtiment. Le dessin géométral est à la fois un outil de représentation codifié de l'architecture, mais aussi un outil de réflexion géométrique pour travailler dans l'espace tridimensionnel au moyen d'un support plan bidimensionnel.



3. Construction & Environnement (STA)

3.1. Structure

S3-FPC CE1 – 32h : Structure 1

Accéder à un niveau d'analyse de l'objet construit. Amener l'étudiant à quitter la vision intuitive du bâtiment, au profit d'une analyse argumentée et objective.

Remise à plat de l'objet construit : fonctionnement mécanique global de la construction ; descentes de charges intuitives ; notions de vecteurs, de forces ; notions de trigonométrie ; rappels mathématiques.

S4-FPC CE1 – 28h : Structure 2

Présentation des outils de conception des ouvrages. Les structures en tant que systèmes : stabilité ; résistance ; contreventement. Eléments de quantification : les charges. Analyses réglementaires.

S5-FPC CE1 – 12h : Structure 3

Transposition dans l'espace projet des systèmes constructifs. Processus général de réalisation de l'ouvrage.

Approche des grands choix : trame, morphologie des systèmes, éléments de conception parasismique.

S6-FPC CE1 – 24h : Construction des ouvrages (analyse)

Études et analyses des ouvrages élémentaires. Construction des ouvrages élémentaires : sols et fondations, ossatures des bâtiments, notion d'étanchéité et d'isolation.

3.2. Chantier

S5-FPC CE2 – 12h : Suivi de chantier

Acquisition de savoirs appliqués sur les thèmes des matériaux et des technologies. Suivi d'un chantier au choix de l'étudiant. Tenue d'un cahier de visite. Séances de travail sur les notes prises sur le terrain.

S5-FPC CE3 – 12h : Elaboration des éléments de chantier

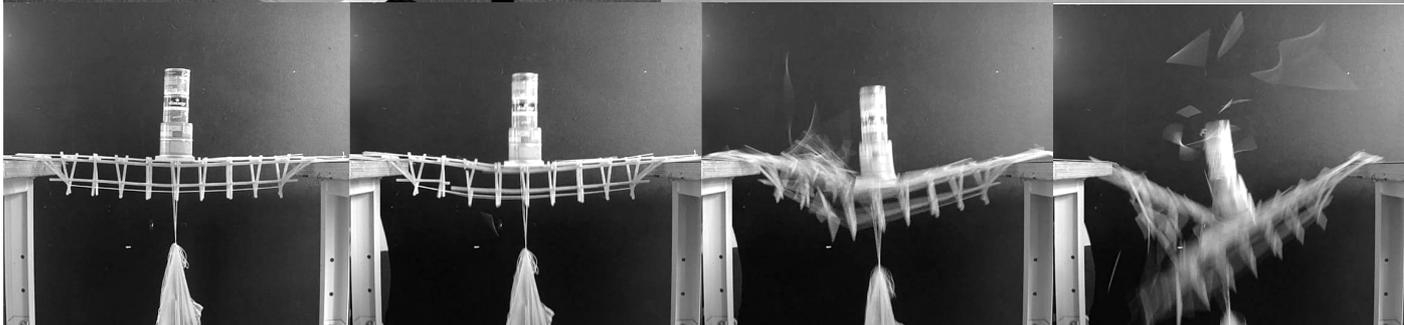
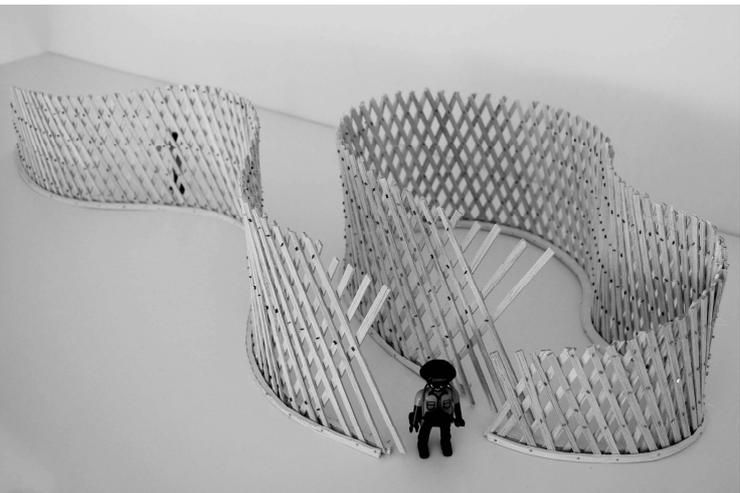
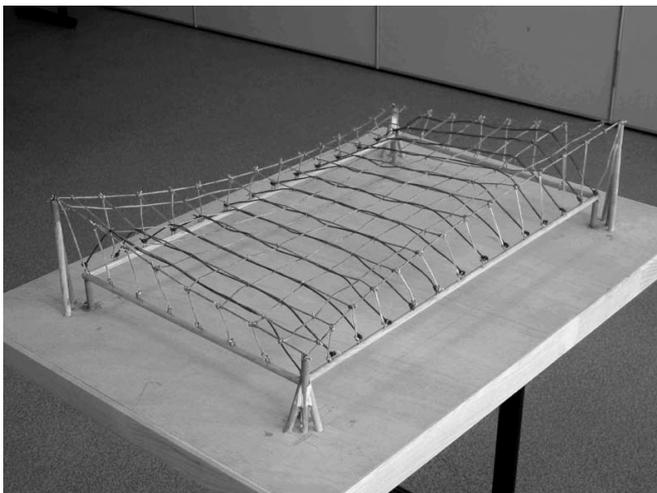
Valorisation des éléments acquis sur le terrain. Transposition dans le domaine du document d'exécution.

3.3. Ambiances

S6-FPC CE2 – 12h : Technologie des enveloppes. Maîtrise des ambiances.

Enveloppes : L'enveloppe d'un bâtiment est abordée comme un système constructif dont l'adéquation des paramètres doit satisfaire une fonction. Les différentes technologies sont mises en lumière par le prisme des matériaux mis en œuvre.

Ambiances : Connaître tous les éléments qui entrent dans la conception d'une architecture éco-responsable : l'énergie sous toutes ses formes, en relation avec le climat et avec les expressions du confort physique (essentiellement thermique et visuel) et des qualités d'usage des utilisateurs des bâtiments.



4. Histoire & Société (HCA-SHS-VT)

4.1. Histoire de l'Architecture et de la Ville

S3-FPC HS1 – 33h & S4-FPC HS1 – 24h : Cours donnant les repères essentiels de l'histoire de l'architecture et de la ville avant la Modernité (de l'antiquité à la première moitié du XIXe siècle). Il s'agit d'appréhender l'architecture comme métier à travers le temps, dans la complexité de ses liens à la société. Le cours privilégie l'explication du projet et donne une large place à la théorie, telle que les architectes l'ont posée entre la Renaissance et le XIXe.

S5-FPC HS1 – 32h : Cours sur l'histoire de l'architecture de la période Moderne (XIXe/XXe siècles). Croisant l'analyse des formes, le rôle des acteurs et les questions de réception, de représentations et d'usage, le cours insiste sur une double logique : les déterminations internes à la discipline architecturale et l'ensemble des sur-déterminations sociales. Les deux principaux objectifs : présenter l'architecture comme un processus lié à un métier ; montrer que l'histoire de l'architecture elle-même est l'objet d'une réécriture permanente.

S6-FPC HS1 – 32h : Cours sur l'histoire de la ville (1850/1980), développer une approche architecturale (morphologique et typologique : « histoire des formes urbaines ») autant que sociétale, des mutations urbaines en Europe dans la période contemporaine. Il s'agit de montrer l'implication des architectes dans la naissance et le développement de la discipline urbanistique.

4.2. Socio-anthropologie

S3-FPC HS2 – 8h & S4-FPC HS2 – 12h : Introduction à l'anthropologie de l'espace : constitution de la discipline, notions clés, principaux résultats des recherches menées au XXe-XXIe siècles en sciences humaines et sociales, notamment en anthropologie, sur les rapports entre espaces et sociétés. Sensibilise les étudiants à une lecture anthropologique des espaces vécus, du territoire et de leurs dimensions culturelles et sociales. 3 axes, croisant apports théoriques, empiriques et méthodologiques : 1 : Espace et société : notion de territoire et de limites ; 2 : Habiter et transformer ; 3 : Ville et territoire: matrice urbaine et citoyenneté.

4.3. Droit et économie

S6-FPC HS2 – 12h : Notions fondamentales concernant le droit, pris dans son acceptation large, et en particulier les bases juridiques support des connaissances dispensées pendant le cursus. Droit des sols pour la prise en compte des servitudes publiques et privées dans la conception du projet ; réforme des autorisations de construire en vigueur depuis 2007 instaurant de nouvelles techniques d'aménagement et de construction des sols, mettant notamment davantage en jeu la responsabilité de l'architecte.

S8-FPC E2 – 18h : En suivant la chronologie du processus de l'acte de bâtir, axer le propos sur le rôle de l'architecte aux divers stades : expliquer en quoi le droit est un outil de compréhension des mécanismes de fabrication de l'espace urbain ; démontrer que le droit peut être aussi outil d'aide à la création ; présenter les différents secteurs et domaines de la commande architecturale ; présenter les particularités de la commande publique au regard de la commande privée ; présenter une réalité tant au niveau des conditions difficiles d'accès à la commande que de la gestion des contentieux ; susciter quelques réflexes visant à être rigoureux dans la gestion du projet.

4.4. Méthodologie de la recherche

S5-FPC HS2 – 8h : Initiation à la recherche : Permet à l'étudiant de construire une pensée à travers un travail écrit (construction d'un objet, problématique, hypothèse, corpus, état du savoir, méthodes de recherche). Ces cours ont pour but d'aider à l'élaboration du mémoire de fin de Licence.

4.5. Anglais

S7-FPC E2 – 18h : Acquisition d'un vocabulaire architectural spécialisé et mise en œuvre de ce vocabulaire à l'écrit et à l'oral. Lecture-compréhension de textes sur des architectes ou des doctrines architecturales en cours dans les pays concernés par la langue choisie.



5. Interfaces (TPCAU/ATR/STA/HCA-SHS-VT)

5.1. Analyse croisée TPCAU/ATR ; TPCAU/STA ; TPCAU/HCA-SHS-VT

Une des spécificités du programme pédagogique de la Formation Initiale de l'ENSA-Marseille est le croisement des disciplines, au sein d'analyses croisées. Car l'apprentissage de la démarche de projet se fait également par l'analyse. Le programme de la FPC reprend cette particularité et lie, en plus, ces cours/TD d'analyse au voyage pédagogique annuel.

S4-FPC – 16h : Analyse TPCAU/ATR (architecture/arts-plastiques) : Ce TD est encadré par un architecte et un plasticien. Une sélection de bâtiments, issus de l'histoire de l'architecture, est analysée au travers de thèmes architecturaux et plastiques : Volumes et Proportions ; Ombres/Lumières et Textures ; Composition.

S6-FPC – 16h : Analyse TPCAU/STA (architecture/construction) : Le cours est encadré par un architecte et un ingénieur. Une sélection de bâtiments, issus de l'histoire de l'architecture, est analysée au travers d'une grille comportant des thèmes architecturaux et constructifs : Références-Site-Lumière/Ombre-Vues-Parcours-Usages / Structure-Enveloppe-Ambiance. L'objectif est de mettre en évidence le rapport entre parti architectural et parti structurel.

S8-FPC – 16h (dans séminaire) : Analyse TPCAU/HCA-SHS-VT (analyse urbaine) : Cet enseignement s'inscrit dans une visée méthodologique. Il s'agit d'apporter aux étudiants les outils de l'analyse urbaine, nécessaire à la compréhension du contexte d'intervention. L'enseignement articule un apport de connaissances sur les phénomènes urbains et des références méthodologiques permettant de questionner ces phénomènes. Les cours font intervenir plusieurs disciplines : droit, économie urbaine, géographie, paysage, urbanisme, etc.

5.2. Voyage pédagogique

Voyager, arpenter le paysage, se promener dans les villes, parcourir l'architecture, c'est peut-être la première façon de voir, comprendre et apprendre, quand on veut devenir architecte. Et donc, c'est peut-être la première école. D'autres avant nous l'ont fait : Le Corbusier, A. Aalto, L. Kahn...

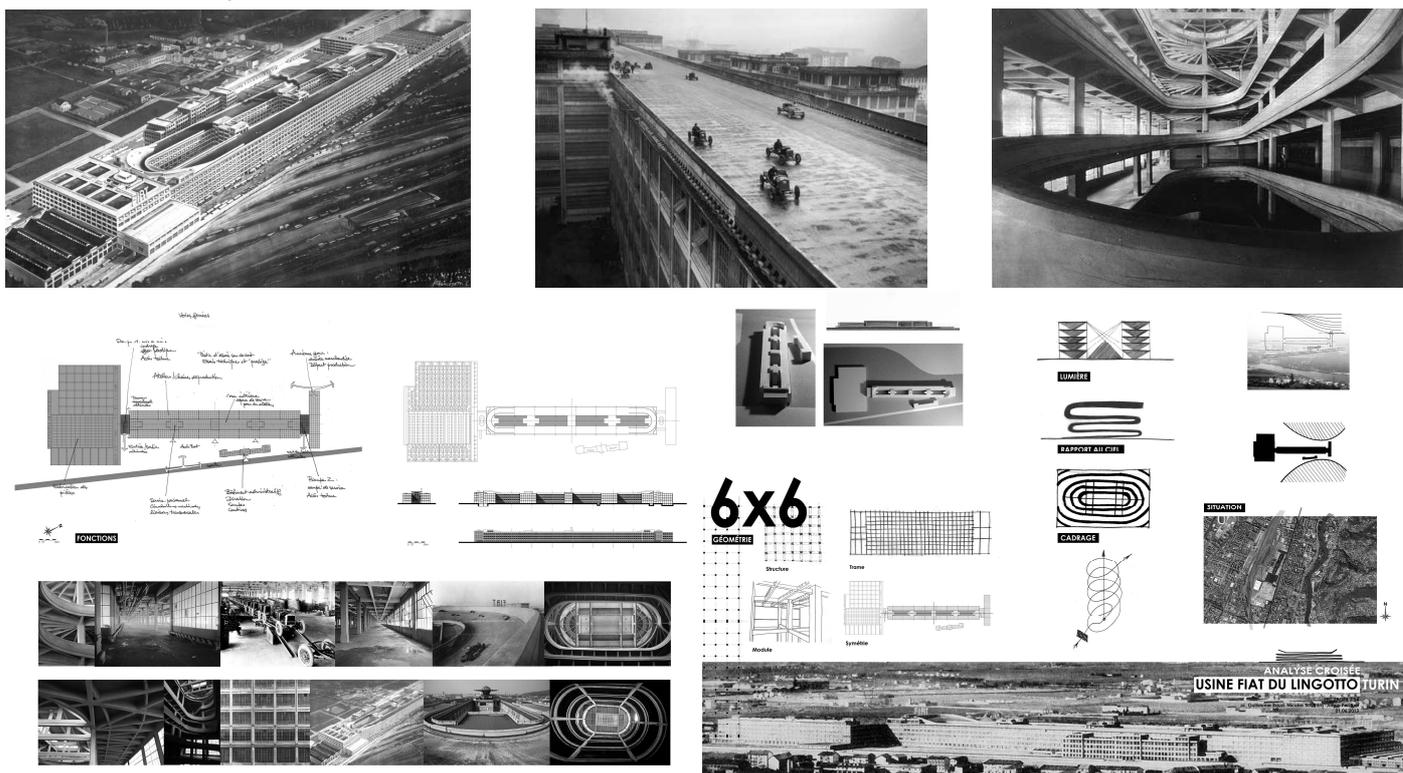
Voyager c'est se créer sa propre culture, son propre savoir d'architecte. Une culture et un savoir acquis par l'expérience de la marche, de l'œil, du corps entier dans l'espace. Un savoir, voire une émotion, acquis par le vécu et non seulement par le livresque.

A partir de 2012-13, nous initiions une nouvelle forme de voyage pédagogique, en faisant partir les étudiants de la FPC avec ceux de la FI, afin de créer des échanges entre étudiants et enseignants des deux formations.

Le voyage vient en appui du cours de projet et du cours d'analyse, en Licence comme en Master.

Ce voyage annuel de 5 jours maximum et obligatoire, permet aux étudiants d'obtenir des crédits ECTS grâce à un travail pédagogique spécifique lié au voyage et aux cours d'analyse croisée.

Les années précédentes : 2010 : Porto ; 2011 : Turin ; 2012 : Berlin ; 2013 : Turin-Côme ; 2014 : Porto.



6. Activité Professionnelle

6.1. Activité salariée ou activité libérale

Les stagiaires de FPC sont, de fait, engagés dans la vie active. Leur activité professionnelle s'exerce dans le domaine de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace. Cette « *activité professionnelle exercée pendant toute la durée de la formation sous l'autorité d'un architecte ou d'un bureau d'architectes* », représente la formation pratique, effectuée parallèlement à la formation académique dispensée à l'école, soit 1/3 des crédits ECTS à elle seule.

Les stagiaires viennent d'horizons variés, ont des profils divers, des niveaux différents, une maturité plus grande que les étudiants de Formation Initiale. Ces spécificités, faisant la richesse de chaque personne et le parcours professionnel propre à chacun, vont être lisibles et valorisées au travers des 2 Rapports d'Activité Professionnelle, un en fin de Licence et un en fin de Master (voir ci-avant en 1.3).

L'enjeu de la FPC et le gage de réussite de cette formation, réside dans le fait que chaque stagiaire fasse le lien entre ces 2 formations, pratique et académique. Au fil du cursus, il doit produire un travail de distance critique et tenter de théoriser sa pratique (à partir de l'observation, établir des principes fondant la connaissance).

Cette théorisation, entre les 2 formations est faite par l'étudiant, avec l'aide des enseignants, lors de séminaires bi-semestriels, lui permettant d'élaborer les 2 rapports, où sont approfondis les transferts de compétences et de connaissances entre école et entreprise et notamment les interactions sur la pratique du projet.

Ces rapports sont structurés par 5 thèmes permettant de faire, entre autres, le lien avec le monde de l'entreprise : Projet ; Communication ; Ingénierie ; Autres acteurs ; Chantier.

Par ailleurs, la FPC met en place un nouvel outil visant à créer un lien supplémentaire entre les stagiaires et les entreprises où ils travaillent. En fin d'année, la FPC produit son propre rapport d'activité. Il sera non seulement diffusé aux entreprises accueillant les stagiaires, mais servira également de support de communication en interne à l'école, entre la FPC et les autres formations, dont la FI.

Relation avec la HMONP

L'ensemble formé par la pratique professionnelle des stagiaires de la FPC et les 2 Rapports d'Activité Professionnelle qui en témoignent, se rapproche, dans la forme, du travail demandé en HMONP.

A l'étude : Lien-passerelle entre le Rapport d'Activité Professionnelle de Master et l'accès en HMNOP, via la commission de Validation des Acquis et Expériences.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
SCHEMA D'ORGANISATION DU PROGRAMME PEDAGOGIQUE DE LA FPC - 1er CYCLE - 2013-2014

| | | Théorie & Projet | | | | ENSEIGNEMENTS RENFORCES & INTERFACES | | Art & Représentation | | Construction & Environnement | | Histoire & Société | | Activité Professionnelle | | Epreuves d'évaluation | | TOTAL | |
|------------|---|------------------|----------------|----------------------|---------------|--------------------------------------|-----------------------------|----------------------|---|------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|----------------------------------|--|-----------------------|--|----------------|--|
| TOTAL 900h | | | | | | | | | | | | | | | | | | TOTAL 180 ECTS | |
| 450h | S6-FPC 236h-20cr 4 UE | Studio 80h | Théorie 16h | Rap. activité 10h | Voyage 30h | Analyse TPCAUI/STA 16h | Expression plastique 20h | Ambiances 20h | Histoire de la ville 32h | Droit 12h | Activité professionnelle 10 ECTS | | | | | 30 ECTS | | | |
| | S6-FPC TP : 10 ECTS + 4 ECTS (soutenance rapport) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 450h | S5-FPC 214h-20cr 4 UE | Studio 80h | Théorie 16h | Rap. activité 10h | | | Expression plastique 32h | Structure 3 36h | Histoire de l'architecture modernité 32h | Méthodologie 8h | Activité professionnelle 10 ECTS | | | | | 30 ECTS | | | |
| | S5-FPC TP : 10 ECTS + 2 ECTS (rapport) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 450h | S4-FPC 236h-20cr 4 UE | Studio 80h | Théorie 16h | Rap. activité 10h | Voyage 30h | Analyse TPCAUI/ATR 16h | Expression plastique 20h | Structure 2 28h | Histoire de l'architecture et de la ville 24h (18+6) | Socio-anthropologie 12h | Activité professionnelle 10 ECTS | | | | | 30 ECTS | | | |
| | S4-FPC TP : 10 ECTS + 2 ECTS (rapport) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 450h | S3-FPC 214h-20cr 4 UE | Studio 80h | Théorie 16h | Rap. activité 10h | | | Expression plastique 35h | Structure 1 32h | Histoire de l'architecture et de la ville 33h | Socio-anthropologie 8h | Activité professionnelle 10 ECTS | | | | | 30 ECTS | | | |
| | S3-FPC TP : 10 ECTS + 2 ECTS (rapport) | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | Activité professionnelle 40 ECTS | | Epreuves d'évaluation 20 ECTS | | 60 ECTS | | | |

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
SCHEMA D'ORGANISATION DU PROGRAMME PEDAGOGIQUE DE LA FPC - 2e CYCLE - 2013-2014

| | | Théorie & Projet | | | | Art & Représentation | | Construction & Environnement | | Histoire & Société | | Activité Professionnelle | | TOTAL | | | |
|-------------------------------------|---|---------------------------------------|--|--------|---|---------------------------------------|----------------------|---|--------------------------|--------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------|--|--|--|
| TOTAL 900h | | | | | | | | | | | | | | TOTAL 120 ECTS | | | |
| 450h | S 10 192h-20cr 2 UE | 4 départements Studios PFE 164h | | | | Voyage | Conférences 18h | Rap. activité 10h | | | | | Activité professionnelle 10 ECTS | 30 ECTS | | | |
| | S10 LAB / H21 / AVT / FAB : 16 ECTS (dont 7 soutenance diplôme) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 450h | S 9 258h-20cr 2 UE | Studios 128h | | | | Séminaire(s) : mémoire TPE[R] 120h | | Rap. activité 10h | | | | | Activité professionnelle 10 ECTS | 30 ECTS | | | |
| | S9 LAB / H21 / AVT / FAB : 18 ECTS | | | | | | | | | | | | | | | | |
| INTEGRATION A LA FORMATION INITIALE | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 450h | S8-FPC 225h-20cr 2 UE | Studio Projet urbain 131h | | Voyage | Séminaire-cours (analyse, géographie, etc.) 48h | | Rap. activité 10h | Cours théoriques Départements 18h | Droit Economie 18h | | | Activité professionnelle 10 ECTS | 30 ECTS | | | | |
| | S8-FPC TP : 14 ECTS + 2 ECTS (rapport) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 450h | S7-FPC 225h-20cr 2 UE | Studio Projet patrimoine 131h | | | Séminaire-cours (analyse, sociologie, etc.) 48h | | Rap. activité 10h | Cours théoriques Départements 18h | Anglais 18h | | | Activité professionnelle 10 ECTS | 30 ECTS | | | | |
| | S7-FPC TP : 14 ECTS + 2 ECTS (rapport) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| S8 E : 4 ECTS | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| S7 E : 4 ECTS | | | | | | | | | | | | | | | | | |

École
Nationale
Supérieure
d'Architecture
de Marseille

